

Image not found or type unknown



Location non conforme au contrat de location

Par **Martine à la mer**, le **04/10/2019** à **05:59**

Bonjour,

J'ai signé un contrat de location en février 2005 pour un 2 pièces qui, en fait, n'en est pas un (cloison abattue par l'ancien locataire, portes dégonnées et « bouchées » avec contre plaqué). J'ai averti plusieurs fois le bailleur (RIVP) en vain.

Aujourd'hui, je voudrai me faire entendre et, pourquoi pas, récupérer les loyers trop perçus. J'ai une dette locative et je voudrais quitter Paris pour la province. Pouvez-vous m'aider s'il vous plaît.

A l'avance, merci.